



une Université à Vivre Ensemble

Notre vision

Pour l'Université Gustave Eiffel, nous portons la vision d'un établissement original qui revendique, affirme et développe ses spécificités. Nous sommes convaincu.es que la réussite de l'Université Gustave Eiffel s'observe en externe, en termes de visibilité et de positionnement national et international mais aussi et surtout en interne, en termes de conditions de travail et de dialogue avec les personnels et les étudiant.es. Ainsi, nous souhaitons mettre au cœur de notre projet les missions de service public auxquelles nous sommes attaché.es, mais également la qualité de notre fonctionnement et de notre organisation internes. Notre projet porte donc l'ambition d'offrir aux citoyens et citoyennes de demain une formation de qualité, de défendre sans faille les libertés académiques et l'indépendance de la recherche, de doter les acteurs publics de connaissances et d'expertise à même d'éclairer leur choix tout en s'engageant pour la qualité de travail et d'étude de celles et ceux qui assument ces missions ou en bénéficient.

Du 18 au 20 mars, vous élirez vos représentant.es au Conseil Académique

Le **Conseil Académique** délibère en matière de formation et de recherche ; il est garant du lien entre la **recherche** et **l'enseignement**. Son importance est capitale puisqu'il est en charge notamment de la mise en œuvre de la politique de formation et de recherche de l'établissement, et de la **répartition des emplois et des moyens financiers**, dans le cadre défini par le Conseil d'Administration.

Qui sommes-nous ?



Nous avons voulu une liste **fédératrice** regroupant des représentant.es des différents campus, écoles, disciplines et statuts afin que **toutes et tous** soient défendu.es et représenté.es par des élu.es les connaissant et que vous connaissez. **Notre collectif est notre force !**

Sur les collèges A, B1 et B2 du CAC, nous revendiquons :

12 candidat.es des campus non franciliens
2 candidat.es des écoles
14 candidat.es de sciences humaines et sociales
20 candidat.es des sciences et technologies

Cette diversité nous permet d'être plus fort.es pour défendre les valeurs, les moyens et notre vision de l'Université Gustave Eiffel ainsi que les intérêts de l'ensemble des personnels et des étudiant.es des différents campus. Elle fédère également les énergies afin de poursuivre les missions de service public qui nous animent et que nous défendrons ardemment.

Nos engagements pour le CAC

❖ Redéfinir son fonctionnement pour renforcer les échanges et la collégialité des prises de décisions

- **Faire du CAC un lieu incontournable de débat**

L'organisation du CAC veillera à garder des temps longs de discussion thématiques dans chaque conseil. Autour des sujets des emplois et des dotations pour les composantes bien sûr, pour contribuer notamment à la Lettre d'Orientations Budgétaires et d'Emplois (LOBE), mais aussi autour des enjeux spécifiques de la mandature à venir (par exemple le contrat commun avec nos tutelles) ou plus largement des sujets structurels comme la valorisation des métiers, la stratégie à l'international ou partenariale ou encore le lien entre les composantes et les services (autour du chantier de simplification par exemple). L'ensemble des chantiers associés à notre projet (cf <https://uneuniversiteavivre.fr>) sera discuté en CAC.

- **Organiser le double passage en CAC pour les sujets majeurs, tels la LOBE**

Pour permettre la prise en compte du maximum de contributions possibles, le double passage en CAC sera développé : présentation du sujet à un premier CAC puis vote au CAC suivant sur la proposition amendée.

- **Partager les décisions et débats du CAC auprès de l'ensemble de la communauté UGE**

Une communication directe et régulière avec les personnels sera également déployée pour présenter les décisions et/ou les débats à l'ensemble de la communauté de l'Université Gustave Eiffel. Des webinaires seront ainsi proposés après chaque conseil.

❖ Mobiliser les élu.es du CAC dans des commissions spécialisées aux périmètres adaptés

- **Redéfinir le périmètre des commissions spécialisées**

Des commissions spécialisées spécifiques traitaient de façon séparée des différentes actions incitatives (en recherche, en pédagogie, à l'international). Une autre commission dédiée traitait des projets soumis au guichet unique de l'I-Site. Nous proposons d'arbitrer les différents projets au sein d'une même commission spécialisée afin de **permettre une allocation coordonnée des moyens**.

- **Renforcer le rôle de la commission spécialisée « stratégie et prospective »**

L'allocation des moyens est un sujet central dans le contexte budgétaire que connaît l'enseignement supérieur et la recherche. Notre souhait est d'**associer l'ensemble des élu.es du CAC aux grandes décisions concernant en particulier la formation et la recherche, et de contribuer ce faisant à la réflexion sur la stratégie de l'établissement**. La commission spécialisée « stratégie et prospective » sera pleinement mobilisée et abordera là encore de façon concertée les sujets recherche, formation et appui aux politiques.

- **Associer les élu.es du CAC à la réflexion sur la soutenabilité de moyen terme de l'établissement, dans une commission commune avec les élu.es du CA**

Le contexte budgétaire doit nous engager dans une réflexion non seulement de gestion conjoncturelle des moyens, mais aussi de choix pour assurer la soutenabilité de l'établissement à moyen et long terme. **Une commission commune dédiée sera mise en place**, qui associera des élu.es du CA et du CAC, dans une logique de partage et de décloisonnement.

❖ Engager dès sa mise en place le CAC dans les chantiers structurants pour notre université

- **Faire de la révision du projet scientifique un chantier majeur du CAC**

Un des chantiers importants de la mandature à venir sera la révision du projet scientifique. Nous voulons construire collégialement un projet d'établissement fédérateur, intégrant la dimension appliquée pour nos recherches et professionnalisante pour nos formations, s'intéressant aux villes et territoires durables mais aussi à d'autres objets, et valorisant par ailleurs un fort adossement disciplinaire. Les élu.es du CAC seront pleinement associé.es à ce chantier.

Nous serons force de propositions et nous soutiendrons la mandature de Corinne Blanquart pour faire de l'Université Gustave Eiffel *une Université à Vivre Ensemble* !

Entre le 18 et le 20 mars 2026, VOTEZ pour la liste UVE@UGE